



SM des ports de pêche-plaisance de Cornouaille (Siren : 200076669)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Pont-l'Abbé
Arrondissement	Quimper
Département	Finistère
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	04/10/2017
Date d'effet	04/10/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Maël DE CALAN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	5 Quai Henry-Maurice Bénard
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	29120 PONT-L'ABBE
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	127 024
Densité moyenne	154,14

Périmètres

Nombre total de membres : 6
- Dont 4 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
29	CA Concarneau Cornouaille Agglomération (242900769)	CA
29	CC Cap Sizun - Pointe du Raz (242900629)	CC
29	CC Douarnenez Communauté (242900645)	CC
29	CC du Pays Bigouden Sud (242900702)	CC

- Dont 2 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
Département du Finistère (222900011)
Région Bretagne (233500016)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Infrastructures
- Ports <i>aménagement, entretien, gestion des ports de pêche-plaisance en déclinaison des orientations fixées par le futur groupement d'intérêt public « Pêche de Bretagne » s'agissant de la pêche, et de la politique départementale et de son Livre Bleu s'agissant de la plaisance ; intégration des activités portuaires dans le développement économique régional et le tissu économique local ; intégration du développement portuaire dans les interfaces ville-port. Le syndicat mixte est autorité portuaire sur les ports de pêche-plaisance de Douarnenez, Audierne, Saint-Guérolé (Penmarc'h), Le Guilvinec-Léchiagat (Le Guilvinec, Treffragat), Loctudy (Loctudy, Ile Tudy), Lesconil (Plobannalec-Lesconil) et Concarneau selon le périmètre délibéré par la Région et modifiable par celle-ci après concertation avec le syndicat.</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)